

Arrêté n° 2018-112 portant proclamation des résultats des élections des membres du Conseil de l'IUT de Troyes

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté n°2018-56 relatif aux élections au conseil de l'IUT de Troyes,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et personnels assimilés »

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 3

Votants : 3

Suffrages exprimés : 3

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 1,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste unique	3	2	0	2

Sont déclarés élus :

ESSOUNBOULI Najib
HAMZAOUI Abdelaziz

Collège « Autres enseignants-chercheurs » :

Sièges à pourvoir : 2
Inscrits : 35
Votants : 31
Suffrages exprimés : 31
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 15,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste n°1	15	0	1	1
« Unis pour accompagner et construire l'IUT de demain »	16	1	0	1

Sont déclarés élus :

LAVEFVE-LABORDERIE Anne-Sophie
ASSARAR Mustapha

Collège « Enseignants non-chercheurs » :

Sièges à pourvoir : 4
Inscrits : 47
Votants : 35
Suffrages exprimés : 31
Bulletins blancs ou nuls : 4
Quotient électoral : 7,75

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
« Unis pour accompagner et construire l'IUT de demain »	31	4	0	4

Sont déclarés élus :

BARRITAULT Claire
MEUZERET Fabrice
ROBERT Michèle
LOIZON Éric

Collège « Chargés d'enseignement » :

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 4

Votants : 3

Suffrages exprimés : 3

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 1,5

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
MEURVILLE Vianney	2	1	0	1
MATRAN Christophe	1	0	1	1

Sont déclarés élus :

MEURVILLE Vianney
MALTRAN Christophe



Collège « Usagers » :

Sièges à pourvoir : 7

Inscrits : 1680

Votants : 148

Suffrages exprimés : 141

Bulletins blancs ou nuls : 7

Quotient électoral : 20,14

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste unique	141	7	0	7

Sont déclarés élus :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
POIRIER Léa	NONON Erwan
BROUSSE Maxime	HADDOU Lina
MARTEAU Noémie	BELMONTE Adrien
LEGER Yann	LE BECHENNEC Emma
FRAINCARTE Marine	CHABOT-THOMAS Yann
NICAISE Hugo	BEIRENS Amélie
NARDY Emilie	BERNARDOT Maxence

Collège Personnels « BIATSS » :

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits : 43

Votants : 41

Suffrages exprimés : 40

Bulletins blancs ou nuls : 1

Quotient électoral : 13,3

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
« BIATSS AUTREMENT »	14	1	0	1
« Unis pour accompagner et construire l'IUT de demain »	10	0	1	1
Liste n°3	16	1	0	1

Sont déclarés élus :

DELAPORTE Elodie
MITTEAUX Patrice
LOURDEAUX Frédéric

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le **19 DEC. 2018**

Le Président de l'Université,



Guillaume GELLE

Mis en ligne le : **19 DEC. 2018**

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le :

19 DEC. 2018

